

A retenir

ABRICOTIER - CERISIER	Bactériose	<i>Nettoyer les troncs et charpentières des jeunes arbres</i>
POMMIER	Carpocapse	<i>Intensification des éclosions de troisième génération</i>
OLIVIER	Mouche de l'olive	<i>Conditions favorables à son développement</i>

PECHER

Maturités en secteurs précoces

Récolte en cours de Crisp Diva, Bellamine, Nectarperf.

Début de récolte de Western Red.

Récolte prévue de Monsat et September Star fin de semaine.

Pavies : fin de récolte de Ferlot, début d'Emmanuelle.

Oïdium

Dans le **Roussillon**, fin des attaques d'oïdium sur feuilles. Quelques petites attaques récentes sur jeunes vergers en croissance.

En **Languedoc**, des parcelles attaquées par la cicadelle verte présentent parfois des symptômes.

Maladies de conservation

Dans le **Roussillon**, augmentation des dégâts observés et du risque suite aux orages.

En **Languedoc**, la situation est globalement saine, mais certaines parcelles présentent une pression non négligeable (vergers sous-chargés ou attaqués par la tordeuse).

Période de sensibilité à l'approche de la maturité des dernières variétés tardives, en conditions climatiques humides. Les fruits endommagés par des impacts de grêle peuvent s'avérer plus sensibles.

Evaluation du risque

Le risque actuel est moyen à fort.

Mesures prophylactiques

Eviter les excès d'irrigation et d'azote à l'approche de la récolte et favoriser une bonne aération des arbres.



Directeur de publication

Denis Carretier
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
Occitania - BP 22107
31321 Castanet Tolosan
05.61.75.26.00

Comité de validation

AFIDOL, Chambres d'agriculture de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, du Gard, SudExpé, Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitania, DRAAF Occitania

Crédit photos

Groupe Chambre

Pucerons

Dans le Roussillon, baisse des populations de pucerons bruns dans les vergers attaqués. Quelques foyers de pucerons farineux observés dans des vergers biologiques ; la baisse des populations se poursuit.

Tordeuse orientale du pêcher

Chevauchement des générations et éclosions en cours.

En **Languedoc**, la pression demeure forte dans un certain nombre de situations, avec des dégâts sur fruits même en verger sous confusion sexuelle.

Dans le Roussillon, le risque et les dégâts sur fruits sont en augmentation.

Evaluation du risque

Le risque d'attaque sur pousse et sur fruit reste élevé, en particulier sur jeune verger ou verger à historique.

Technique alternative

confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

Petite mineuse Anarsia

Dans les **deux bassins**, on est situation de vol continu.

Le risque et les dégâts augmentent dans le **Roussillon**.

Forficule

Dans le **Roussillon**, les dégâts sur fruits sont en baisse.

Thrips californien

Les nectarines et pêches à peau peu duveteuse sont les plus sensibles aux attaques de thrips californien.

Dans le **Roussillon**, le risque est en forte baisse, il n'y a pratiquement plus de dégât sur les fruits.

Evaluation du risque

Le risque est faible dans le **Roussillon**, nul en **Languedoc**.

Dans les parcelles à historique, mettre en œuvre des **mesures prophylactiques** :

- réaliser une taille en vert d'éclaircissement
- ne pas laisser de fruit en surmaturité sur les arbres.

Cicadelle verte

En **Languedoc**, la pression reste toujours très forte dans de nombreux vergers : les pousses sont fréquemment attaquées et stoppées.

Dans le **Roussillon**, des dégâts sont toujours observés, en particulier sur jeunes vergers.

Les piqûres d'alimentation occasionnent des crispations, des enroulements et des dessèchements de l'extrémité des feuilles. Ces dégâts se concentrent sur l'apex de la pousse. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cette cicadelle très polyphage, présente de fin mai à octobre, fait 2 à 3 générations par an.



Mouche méditerranéenne Cératite

Dans le **Roussillon**, stabilité des captures et faibles dégâts sur fruits.

En **Languedoc**, le vol n'a toujours pas débuté.

Evaluation du risque

Faible dans le **Roussillon**, nul en **Languedoc**.

ABRICOTIER

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

Rouille

Observations de symptômes de rouille sur feuilles d'abricotier, en particulier sur jeunes vergers.

CERISIER

Bactériose

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose.

Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

Anthracnose (Cylindrosporiose)

Observation de taches sur feuilles, notamment dans des vergers à historique.

Les attaques sont intenses cette année.

Une feuille très atteinte va chuter prématurément. En cas de forte attaque, les arbres apparaissent actuellement défeuillés. Leur mise en réserve pour l'année suivante s'en trouve réduite.



POMMIER

Maturités en secteurs précoces

Fin de récolte de Gala, Valstar, Elista.

Récolte en cours de Reine des Reinettes.

Début de récolte de Golden.

Fixation des fruits

Certaines variétés sont sensibles à la chute prématurée des fruits - Reine des Reinettes, Braeburn, Delicious Rouge, Chantecler - lorsqu'elles sont soumises à des facteurs aggravants : charge, vent, hygrométrie faible, stress hydrique...

Veiller à ne pas laisser le sol se dessécher avant récolte.

Tavelure

Dans différents secteurs, quelques vergers présentent des taches de tavelure secondaire sur feuilles et sur fruits, de nouvelles taches apparaissant depuis mi-août.

Réaliser des observations sur la face inférieure des feuilles en priorité pour détecter la présence éventuelle de taches.

Maladies de conservation, de la suie, des crottes de mouche, Black Rot

Période de sensibilité à l'approche de la maturité des variétés de saison, en conditions climatiques humides.

Collettrichum

Des symptômes récents sont observés, notamment sur de nouvelles parcelles de l'Est-Montpellier. Variétés : Granny, Cripps Pink et mutants, Cripps Red.



Mesures prophylactiques

Dès le début de la sortie des symptômes, la mise en œuvre de la prophylaxie consistant à sortir les fruits du verger et les détruire doit être envisagée.

Carpocapse

D'après le réseau de piégeage et d'observation, le vol de troisième génération est en cours et les éclosions sont en train de s'intensifier.

On observe d'ailleurs des piqûres très récentes depuis quelques jours dans un certain nombre de vergers.



Evaluation du risque

En secteur précoce (Marsillargues et Saint-Gilles), le modèle informatique indique que cette troisième génération devrait être quasi-complète : 70 à 90 % selon les secteurs. Le pic des éclosions sera atteint le 31/08 à Saint-Gilles, et le 14/09 à Marsillargues. Le risque d'attaque est donc élevé, notamment dans les vergers ayant subi des attaques l'an dernier ou durant les deux premières générations du carposcapse.

Technique alternative

confusion sexuelle (diffuseurs à phéromone, déjà mis en place).

Mouche méditerranéenne Cératite

En Languedoc, le vol n'a toujours pas débuté.

Evaluation du risque le risque est actuellement nul.

Technique alternative

Lutte par piégeage massif.

POIRIER (informations issues du réseau PACA)

Maturités en secteurs précoces

Les récoltes des poires d'été sont terminées.

Phytopte des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années dans certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations.

Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles. En fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.

Technique alternative

L'utilisation du soufre dès début septembre est une bonne solution pour limiter les attaques l'année suivante.

Phylloxéra du poirier

Période d'apparition des individus sexupares qui seront à l'origine des œufs d'hiver.

OLIVIER

Sur l'ensemble du secteur couvert par ce bulletin, les températures se sont rafraîchies avec des températures nocturnes pouvant descendre en dessous des 20°C. Des épisodes orageux sont à prévoir en milieu de semaine sur certains secteurs.

Nous nous rapprochons du stade de développement 79 pour les variétés les plus précoces et les olives de table : les fruits ont atteint environ 90% de leur taille finale. La récolte des fruits verts est proche. Pour le reste des variétés, nous sommes toujours entre le stade 75 et 79 : les fruits ont dépassé 50% de leur taille finale.

L'échelle BBCH des stades phénologiques de l'olivier est disponible sur le lien suivant :

<http://afidol.org/wp-content/uploads/2016/04/BBCH-olivier.pdf>

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

L'activité de la mouche reste stationnaire dans l'Hérault, le Gard et les Pyrénées-Orientales.

Des piqûres de la mouche de l'olive sont observées. Il faut observer en détail (une loupe est utile) ces piqûres pour s'assurer qu'il s'agit bien de piqûres de mouche :



En soulevant délicatement, avec un cutter, l'épiderme de l'olive à l'endroit de la piqûre de ponte, l'œuf de la mouche apparaît (0,5 mm de long).

Lorsque l'œuf a éclos, une galerie épaisse comme un cheveu est creusée dans la pulpe depuis le lieu de ponte par la jeune larve.

Lorsque la larve a terminé son développement, elle creuse un trou de sortie avant d'entamer sa transformation en puppe puis en mouche.



En l'absence d'œuf ou de larve, ce qui est fréquent lorsque les températures et la sécheresse sont élevées, les piqûres de ponte peuvent rendre compte de l'activité des mouches mais ne doivent pas être prises en compte pour déterminer le seuil de risque.

Le suivi du réseau de piégeage des mouches est possible sur :

<http://www.afidol.org/carte-BSV-mouche>

Situation actuelle

Aude : Les captures de mouches se maintiennent. Légère augmentation des dégâts à Bize-Minervois (parcelle naturelle) avec 39 % d'olives piquées avec larve et apparition des premiers trous de sortie sur 4 % des olives piquées. À Bize-Minervois sur une parcelle de référence en conventionnel, les dégâts restent stables avec 2 % d'olives piquées sans larve.

Gard : la population de mouches est stationnaire. À St-Gilles, au Mas d'Asport pas d'évolution des dégâts avec 4,5 % d'olives piquées avec larve sur variété Lucques (parcelle irriguée en conventionnel).

Hérault : le nombre de mouches capturées est stable. Pas d'évolution des dégâts.

Pyrénées orientales : l'activité de la mouche se maintient. Pas d'évolution des dégâts sur les parcelles de suivi.

Evaluation du risque

Le risque est avéré lorsque des piqûres sont observées et que les olives contiennent un œuf ou une larve.

Le taux acceptable de dégâts est variable selon la destination finale des olives.

(% d'olives piquées avec larve)	Olive de table	Huile
1 ^{er} vol	0,3 à 0,5%	3 à 5%
2 ^{ème} vol	0,6 à 1%	6 à 10%
3 ^{ème} vol	1 à 1,5%	10 à 15%
4 ^{ème} vol	1,5 à 2,0%	15 à 20%

Nous vous invitons à observer la situation dans vos oliveraies, c'est-à-dire à suivre l'évolution de la population de mouche et à effectuer des comptages réguliers du nombre d'olives piquées avec ou sans développement larvaire.

Protocole d'observation de la mouche de l'olive

Quand	Comment	Observations
1 fois/semaine	200 fruits (10 fruits sur 20 arbres)	-Nombre olives piquées avec larve -Nombre olives piquées sans larve -Nombre olives piquées avec trou de sortie

Nous vous recommandons de maintenir le suivi du vol des mouches dans votre parcelle afin d'évaluer le niveau de risque, à l'aide, par exemple, des bouteilles utilisées dans le cadre du piégeage massif (voir ci-dessous).

Les conditions climatiques restent favorables au développement de la mouche de l'olive. Selon la destination finale de vos olives et les conditions agro-climatiques de vos vergers, **il est important de s'assurer d'avoir une méthode de lutte contre la mouche de l'olive à jour.**
Premiers trous de sortie observés dans l'Aude.

Prévention et prophylaxie



Avec comme objectif de faire baisser la population globale de mouches sans insecticide et à moindre coût, nous vous invitons à installer des pièges selon les informations que vous trouverez ici: <http://afidol.org/piegemouche>

De façon préventive, il est également possible d'intervenir à l'aide de produits de biocontrôle mentionnés aux articles L.253-5 et L.253-7 du code rural et de la pêche maritime : le silicate d'aluminium (dont le kaolin), le spinosad avec appât, et certains pièges à insectes. Ces moyens de lutte sont autorisés en agriculture biologique.

La liste des produits de biocontrôle est téléchargeable sur le lien suivant : <https://info.agriculture.gouv.fr/gedej/site/bo-agri/instruction-2018-394/telechargement>

Dalmaticose (*Camarosporium dalmaticum*)

Son développement est fortement corrélé avec des piqûres d'insectes.

Situation actuelle

Symptômes stationnaires observés dans l'Hérault à Aniane et à Lattes (parcelles naturelles). Dans le Gard, à Corconne (parcelle en AB), sur variété Picholine en verger non irrigué, des symptômes de la dalmaticose sont apparus suite à des impacts de grêle sur 5% des olives. Première apparition des symptômes à Bize-Minervois (parcelle naturelle).

Evaluation du risque

Risque plus élevé dans les parcelles sensibles, irriguées et non protégées contre la mouche de l'olive.

Prévention et prophylaxie

Posséder une méthode de lutte contre la mouche de l'olive efficace.



Olives touchées par la Dalmaticose (AFIDOL)

CHATAIGNIER

Tordeuse du châtaignier (*Pammene fasciana*)

Piégeage : après de très nombreuses captures (102 à 178) papillons, la semaine qui a suivi la pose des pièges du 11 au 18 juin, les captures ont baissé dès le 25 juin et sont restées à un niveau relativement faible (3 à 27 captures hebdomadaires) jusqu'à fin juillet - début août. Elles sont ensuite remontées à un niveau élevé (40 à 166 captures hebdomadaires). Fin août, elles baissent à nouveau (10 à 62 captures hebdomadaires).

Les premières attaques sont observées dès le 2 juillet sur Bouche de Bétizac, Marigoule et même Pellegrine. Le 9 juillet, 10% des bogues sont attaquées sur Bouche de Bétizac à Sumène, 9% sur Marigoule à Cognac et 0 à 3% des bogues sur les parcelles de Pellegrine. Au 28 Août, les taux d'attaques des bogues varient entre 0% (Pellegrine à Cognac) et 23% (Marigoule à Cognac et Pellegrine à Branoux, 30). Le taux d'attaque des bogues sur Bouche de Bétizac à Sumène / Metgès (30) est intermédiaire (8.3%). Les taux d'attaque mesurés sur les bogues dans l'arbre ont baissé dans certaines parcelles, sans doute à cause de la chute prématurée des premières bogues attaquées par la tordeuse.

A la même époque en 2017, la parcelle de référence de Marigoule de Cognac qui est la plus anciennement infestée par la tordeuse, comptait 37 à 42% de bogues attaquées par la tordeuse. La pression semble être pour le moment moins importante que l'an dernier.



Evaluation du risque

Sur les parcelles concernées par ce ravageur les années précédentes, et uniquement sur celles-ci, la période à haut risque est donc en cours.

Carpocapse du châtaignier (*Cydia splendana*)

Les pièges ont été mis en place le 9 juillet et les tout premiers papillons ont été capturés entre le 9 et le 18 juillet à Lasalle (30), Vabres (30) et Sumène Metges (30) sur Bouche de Bétizac, à Cognac (30) sur Marigoule, à Branoux les Taillades (30) et au Collet de Dèze (48) sur Pellegrine. A Lamalou (34) sur Marigoule, les premières captures n'ont eu lieu que le 6 août, et seulement le 20 août sur Marron d'Olargues.

Les captures sont restées faibles sur l'ensemble des parcelles jusqu'au 6 août mais se sont intensifiées entre le 6 et le 27 août selon les parcelles. L'ensemble des parcelles est maintenant concerné, même si à Lamalou (34) les captures restent assez faibles. Les captures les plus importantes concernent les parcelles de Bétizac et de Marigoule du secteur de Lasalle-Cognac-Vabres dans le Gard.



Variété précoce Bouche de Bétizac :

Sur la parcelle de référence de Lasalle (30), les premières attaques ont eu lieu pendant la semaine du 31 juillet au 6 août : 2,1% des fruits attaqués. Le taux d'attaque atteint 6,8% le 20 août, et 12,8% le 27 août. A titre de comparaison, à la même date en 2017, le taux d'attaque des fruits sur cette parcelle s'élevait déjà à 38%.

Nous n'avons pas encore observé d'attaques de carpocapse sur la parcelle de référence située à Metgès - Sumène (30).

Au 28 août, le développement des fruits de la variété Bouche de Bétizac à Lasalle est conforme à celui d'une année moyenne (exemple 2012 ou 2016).

Evaluation du risque

Période à haut risque pour Bouche Bétizac.

Variété Marigoule

Le développement des fruits est conforme à celui d'une année moyenne (exemple 2016) : 19,7 mm le 28/08 à Lamalou (34).

Les premières attaques ont eu lieu dans la semaine du 20 au 27 août sur les parcelles de Lasalle (3,7%) et Cognac (3,3%) (30). Nous n'avons pas encore observé d'attaques de carpocapse sur la parcelle de référence de Lamalou (34).

En 2017, à la même date le taux d'attaque s'élevait à 4 à 6 % sur l'ensemble des 3 parcelles suivies.

Evaluation du risque

Période à haut risque pour Marigoule.

Variétés de saison et tardives

Ces variétés sont en général moins sensibles.

Nous n'avons encore observé aucune attaque sur les parcelles de Pellegrine de Cognac et Branoux (30), ni sur la parcelle de Marron d'Olargues de Lamalou (34).

En général, les toutes premières attaques sont observées entre le 1^{er} et le 15 septembre.

A titre d'exemple, au 28 août, le développement des fruits de Pellegrine à Branoux (30) est équivalent à celui de l'année 2015 à la même date, et légèrement supérieur à celui des années précédentes (période 2010 à 2017), à l'exception de 2011 et 2014.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
 2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux.**
 3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
 4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
 5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**
- Pour en savoir plus** : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.